

# LA NÉGO: TOUT LE MONDE Y GAGNE!



[www.secteurpublic.info](http://www.secteurpublic.info)

**Le 29 janvier dernier, le Front commun a rencontré le Conseil du trésor afin de poursuivre les échanges sur les objectifs de négociation des deux parties.**

## Droits parentaux

En ce qui a trait aux droits parentaux, les négociateurs ont confié un mandat de travail à un comité paritaire qui fera rapport aux négociateurs, au plus tard le 26 février prochain. Sur cette question, notre objectif est de nous assurer que nos conventions collectives sont en phase avec les lois du travail et les lois sociales.

## Ouvriers spécialisés

Par ailleurs, le Front commun a présenté un texte au Conseil du trésor afin de faire progresser les discussions sur la situation particulière des ouvriers spécialisés. Notre objectif est de mieux comprendre les raisons expliquant la baisse du nombre de postes d'ouvriers spécialisés dans le secteur public et de trouver des solutions. C'était la première fois que cet enjeu était abordé en négociation. Le gouvernement devrait nous répondre sous peu. Le comité de travail syndical sur la question a fait parvenir un questionnaire à l'ensemble des syndicats afin d'actualiser le portrait de la situation.

## Les travaux sur la retraite progressent

Les travaux au sein du comité technique paritaire sur la retraite progressent à un rythme satisfaisant. Les parties analysent actuellement l'impact de diverses hypothèses quant à la méthode de financement du régime. Rappelons que notre objectif est de stabiliser les variations des taux de cotisation tout en assurant la viabilité à long terme du régime. Le dépôt du rapport de ce comité technique aux parties négociantes est prévu pour le 15 février.

Par ailleurs, le gouvernement nous a présenté des clarifications qu'il souhaite apporter aux définitions «d'employeur» et «d'employé» au sens de la Loi sur le RREGOP. Un des objectifs visés par le gouvernement est de s'assurer que les salarié-es qui ne sont pas à son emploi direct, par exemple le personnel d'agence, ne puissent pas réclamer légalement d'être partie au RREGOP.

## Au cœur de votre quotidien

Le 12 février est une journée importante. Partout au Québec, dans tous les milieux de travail, nous profiterons de ce temps de Saint-Valentin pour rencontrer la population et les personnes à qui nous offrons le meilleur de nous-mêmes, au quotidien. C'est un moment idéal pour sensibiliser nos concitoyennes et nos concitoyens aux enjeux qui sont au cœur de cette ronde de négociations. Le Front commun vous invite à prendre part en grand nombre aux activités prévues.

